

GREZOLLES



BULLETIN MUNICIPAL

n°11
JANVIER 2007





Sommaire

Sommaire.....	1
Le Mot du Maire.....	2
Autrefois, à Grézolles.....	3
Budget.....	4
Infos CCVAI / Bloc-notes cantonal.....	7
Infos Mairie.....	10
Etat civil.....	11
Nos bébés de l'année.....	12
Ils sont Grézollois depuis peu.....	13
Cela s'est passé cette année.....	15
Le point sur les travaux.....	19
Notre école.....	24
La ronde des associations	
La chasse.....	28
Le Club de l'Amitié.....	29
Les Donneurs de sang.....	29
Basket: Elan du val d'Aix.....	30
Le Sou des Ecoles.....	32
Jeu: qui est qui?	34

Ce bulletin a été imprimé par nos soins.

Nous remercions toutes les personnes qui y ont participé que ce soit par la parole, l'écriture, la frappe (informatique bien sûr!) ou tout simplement par leur présence sur une photo.

A l'année prochaine, peut-être...

Le Mot du Maire.

En ce début d'année, j'ai l'immense plaisir de vous présenter, au nom de l'ensemble des membres de mon équipe municipale, nos meilleurs vœux à toutes et à tous.

Tout d'abord, je profite de cette occasion pour remercier l'intégralité des agents participant à la vie de la collectivité, chacun d'entre vous y occupant une place et accomplissant une mission d'importance de service public et souvent de dévouement à nos administrés.

Croyez véritablement que j'accorde une importance toute particulière à l'ensemble de mes collaborateurs dans la mesure où ils représentent dans le quotidien de nos administrés l'image de l'administration municipale.

Naturellement, en tant qu'élu, je suis particulièrement attaché à ce point même si parfois les choses ne sont pas toujours faciles. Il existe des périodes difficiles ou des tensions passagères.

Je tiens à vous faire part de ma grande satisfaction sur le travail fourni par chacun d'entre vous cette année. Vos propositions sont précieuses pour que nous avancions dans la construction de notre village. N'hésitez pas, quand vous le croyez nécessaire, à bousculer les élus. Je peux vous promettre que l'équipe municipale aura à cœur de faire de son mieux pour satisfaire votre demande.

Merci enfin à nos employés municipaux, à notre institutrice, à nos artisans et commerçants et à nos responsables de sociétés qui font que l'on se trouve bien à GREZOLLES.

C'est avec ces pensées que je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2007.

L'ÉCOLE DE GREZOLLES IL Y A 100 ANS ET PLUS

D'après les archives municipales de Grézolles.

5 septembre 1885 :

L'école des garçons¹ compte 60 élèves, ce qui est beaucoup pour un seul maître, il est décidé que l'école des filles recevra les petits garçons de moins de sept ans, que le poste de l'institutrice sera transformé en poste de directrice maternelle.

20 Novembre 1885 :

Devis pour divers travaux : Construction d'un préau couvert, réparation de l'école des garçons, achat de mobilier, agrandissement et appropriation de l'école des filles².

10 Juillet 1887 :

La veuve du donateur de l'école des filles veut tenter une action judiciaire, vis-à-vis de la commune, elle veut récupérer la maison pour ses enfants, argumentant le fait que l'école n'est plus tenue par la congrégation religieuse comme il était prévu dans la close du donateur, l'école ayant été laïcisé par la municipalité. La municipalité affirme être resté complètement étrangère à la laïcisation de l'école, mais qu'au décès de l'institutrice congréganiste, aucune institutrice de la congrégation ne fit le remplacement, la commune veut bien se plier aux exigences du donateur, car elle ne veut pas perdre le bâtiment.

27 Octobre 1889 :

Depuis le jugement rendu par le tribunal de Roanne, relatif à la maison d'école des filles, la commune se trouve sans local pour son école des filles. Il sera loué deux salles dans une maison du bourg servant autrefois de café, ainsi qu'un appartement pour les institutrices. Cette décision engage beaucoup de frais.

25 Septembre 1892 :

La commune de Grézolles achète une maison et un terrain pour la construction de l'école des filles³.

¹ Actuellement l'ancienne mairie

² Appropriation de l'école des filles : Il semblerait d'après certains plans de la commune, que cette maison religieuse des filles se situait dans l'actuelle maison de Mme Dugenet.

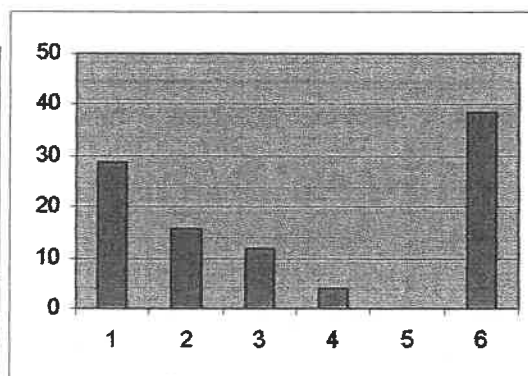
³ Actuellement l'école de Grézolles.

BUDGET PRIMITIF 2006.

FONCTIONNEMENT

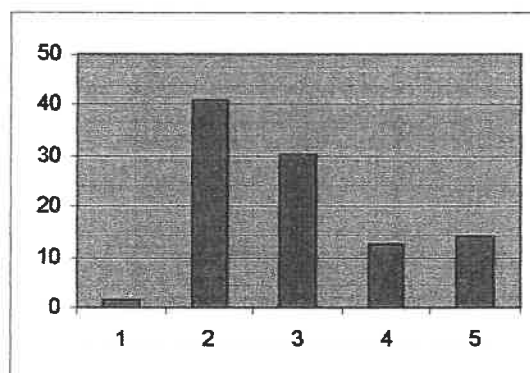
-DEPENSES

Charges à caractère général -1-	65 630€	28,9%
Charges de personnel -2-	35 480€	15,6%
Autres charges de gestion courante -3-	29 690€	13,1%
Charges financières -4-	8 625€	3,8%
Charges exceptionnelles -5-	160€	0,1%
Virement à la section d'investissement -6-	87 348€	38,5%
TOTAL	226 933€	100%



-RECETTES

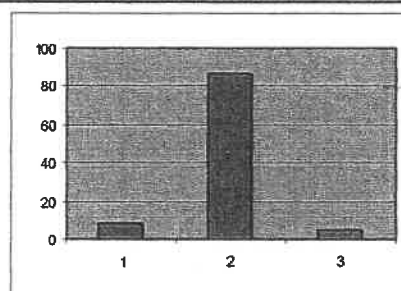
Produits de service -1-	3 660€	1,6%
Impôts et taxes -2-	93 308€	41,1%
Dotations et participations -3-	69 078€	30,45%
Autres produits de gestion courante -4-	28 900€	12,75%
Excédent antérieur reporté -5-	31 987€	14,1%
TOTAL	226 933	100%



INVESTISSEMENT

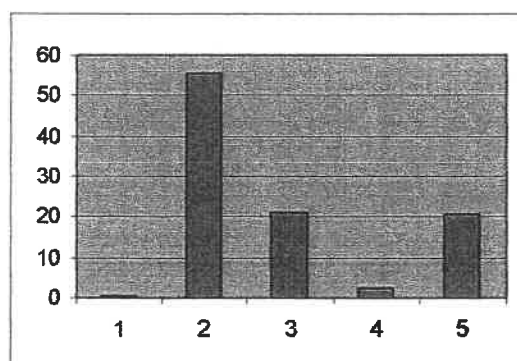
-DEPENSES

Remboursement des emprunts -1-	35 883€	8,7%
Immobilisations en cours -2-	356 750€	86,2%
Solde d'exécution reporté -3-	21 127€	5,1%
TOTAL	413 760€	100%



-RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves -1-	2 376€	0,6%
Subventions d'équipement -2-	229 051€	55,4%
Virement de la section de fonctionnement -3-	87 348€	21,1%
Opérations patrimoniales -4-	10 165€	2,4%
Solde d'exécution reporté -5-	84 820€	20,5%
TOTAL	413 760€	100%



Document établi à partir du budget PREVISIONNEL 2006, réalisé en mars/avril 2006. Certaines données ont donc pu être modifiées depuis.

Un peu plus de détails...

Secteur investissement

FINANCIEREMENT PARLANT:

<u>Dépenses:</u>	413 760€
dont	
Emprunts:	35 883€
Immobilisations incorporelles:	10 000€
Immobilisations en cours:	346 750€
<u>Recettes:</u>	413 760€
Dont:	
FCTV:	2 376€
Excédent de fonctionnement capitalisés:	84 820€
Subventions:	239 216€
Virement à la section de fonctionnement:	87 348€

OPERATIONS FINANCIERES et NON AFFECTEES:

<u>Dépenses:</u>	35 883€
dont:	
Emprunts:	24 630€
SIEL:	11 253€

ABORDS ANCIENNE MAIRIE:

<u>Dépenses:</u>	9 600€
<u>Recettes:</u>	4 800€
(subvention du Département)	

VOIRIE 2004: Chemin de la loge:

<u>Dépenses:</u>	3 415€
<u>Recettes:</u>	7 182€
(Subvention du Département)	

VOIRIE 2005:

<u>Dépenses:</u>	690€
<u>Recettes:</u>	10 165€
(Subvention du Département)	

SIGNALISATION:

<u>Dépenses:</u>	5 037€
<u>Recettes:</u>	1 684€
(Subvention du Département)	

CARTE COMMUNALE:

(projet d'étude non réalisé à ce stade de l'année)

<u>Dépenses:</u>	10 000€
------------------	----------------

ANCIENNE MAIRIE:

<u>Dépenses:</u>	94 354€
<u>Recettes:</u>	47 250€
(Subvention du Département)	

PONT d'AIX:

(projet partagé avec Saint-Martin-la-Sauveté)

<u>Dépenses:</u>	233 654€
<u>Recettes:</u>	168 135€
dont:	
Subvention du Département:	136 358€
Subvention communes:	31 777€

Secteur investissement et fonctionnement

LOGEMENTS ANCIENNE MAIRIE:

(investissement à reporter sur l'an prochain)	
<u>Dépenses:</u>	174 750€
<u>Recettes:</u>	174 750€
(subventions d'Etat, Région, Département, emprunt)	

CCAS:

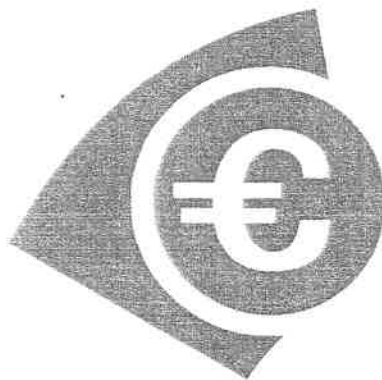
<u>Investissement:</u>	
équilibré en recettes et dépenses à	5 800€
<u>Fonctionnement:</u>	
Équilibré en recettes et dépenses à	5 733€

ASSAINISSEMENT:

<u>Investissement:</u>	équilibré en recettes et dépenses à 41 481€
<u>Fonctionnement:</u>	équilibré en recettes et dépenses à 9 179€

Au niveau de la commune (fonctionnement)

<u>Dépenses:</u>	226 933€
dont	
Eau, électricité, chauffage, autres fournitures (y compris scolaires)	23 535€
Locations, entretien, réparations, assurances, études	26 625€
Communications, frais, régisseur,...	7 250€
Remboursement de frais (au budget annexe et autres organismes)	6 720€
Cotisations, taxes foncières	1 700€
Salaires, cotisations URSSAF, caisse retraite, médecine du travail...	35 280€
Indemnités des élus, caisse retraite,...	17 100€
SDIS	6 790€
Contributions organismes, subventions associations	6 400€
Intérêts des emprunts et dette	8 625€
Virement à la section d'investissement	87 348€
 <u>Recettes:</u>	 226 933€
Dont	
Redevance occupation domaine public, remboursement de frais	3 660€
Contributions directes	79 308€
Taxe additionnelle aux droits de mutation	14 000€
DGF	45 560€
DSR	2 500€
Participation Département	805€
Attribution de péréquation et de compensation FDTP	17 000€
Etat compensation au titre de la Taxe Professionnelle	1 570€
Etat compensation au titre de la Taxe Foncière	841€
Etat compensation exonération Taxe d'Habitation	802€
Revenus des immeubles	28 900€
Report	31 987€



Info de la Communauté des Communes des Vals d'Aix et d'Isable

Quelques rappels :

Nouvelle adresse des locaux de la CCVA, pendant les travaux : 1 place Dorian (ancien locaux de la SAUR) 42260 St Germain Laval. Tel : 04 77 65 48 75

Lundi au Jeudi : de 8h30 à 12h30, de 13h30 à 17h30, Vendredi : 8h30 à 12h30, 13h30 à 16h30

Site Internet : www.cc-valsaisaisable.fr Téléphone : 04 77 65 48 75

Déchèterie intercommunale :

Située sur la zone de Pralong à St Germain Laval, elle est gratuite pour tous les habitants du canton (justificatif de résidence à montrer à l'entrée).

En revanche, l'accès est payant pour les déchets issus d'une activité professionnelle.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14 heures à 17 heures

Mercredi : 14 heures à 18 heures30

Samedi : 9 heures à 12 heures et 13 heures 30 à 18 heures.

Médiathèque :

Située **place Henri Fortoul** à **St Germain Laval**, à côté du collège, la médiathèque est ouverte toute l'année, 3 fois par semaine : Lundi de 18h30 à 19h30

Mercredi et Samedi de 10h à 12h

Tarif d'abonnement : 6 € par an, grand choix de livres, CD, Cassettes, et DVD.

Enfance jeunesse :

Le centre de loisirs a vu ses effectifs à la hausse (+41%), grâce à l'inscription à la journée, il se poursuivra en 2007 aux vacances de Pâques et 4 semaines en été. Dès 2007-2008 sera mis en place un accueil pour les 3-6 ans les mercredis.

L'animateur, Grégory Brault a pour mission d'accompagner les adolescents dans des projets très divers : culture, sport, humanitaire avec la mise en place de la bourse aux projets et l'accompagnement des clubs des jeunes.

Natation scolaire : A destination des cycles 2 (GS, CP, CE1) de toutes les écoles du canton. Cet apprentissage vise à familiariser les enfants au milieu aquatique, à la piscine de Feurs et pendant le temps scolaire, Pour 2007, St Julien d'Oddes, St Polgues- Bully, Grézolles, St Paul de Vezelin, St Germain laval, et St Georges de Baroille- Pinay vont en bénéficier soit 100 élèves.

Forum des Associations : Il aura lieu le samedi **8 Septembre 2007** à la salle de sport (SOVA) de Grézolles, ce forum permet de découvrir toutes les associations du canton et donnera la possibilité aux familles d'inscrire ce jour là les enfants aux diverses activités.

Relais d'assistantes maternelles : lieux pour les parents de connaître les coordonnées des assistantes maternelles, infos sur leur rôle, et échange entre assistantes sur leurs pratiques professionnelles. Tel/Fax : 04 77 65 58 02 ou le 06 07 81 19 99.

INFO SUR LA MAISON PERINATALE DU CENTRE HOSPITALIER DE FEURS

A partir du 1 janvier 2007, la maternité de Feurs se transforme en maison de périnatalité. Cela signifie qu'aucun accouchement ne sera réalisé à Feurs. Sont maintenues les activités prénatales et postnatales, l'accouchement des futures mamans prises en charge dans cette maison se fera en libre choix à Roanne, Montbrison, ou St Etienne. L'équipe médicale qui reste stable et motivée assure la garantie pour la continuité des soins.

Une étude « Petite Enfance » a été menée par le personnel de la CCVAI sur 2005 et 2006.

I. Analyse des besoins et pratiques sociales.

1. *Une évolution sociologique sur le territoire.*

- augmentation globale et homogène de la population sur l'ensemble des communes,
- Dynamisme démographique actuel (de plus en plus de naissance)
- Retour de jeunes couples originaires du territoire
- Arrivée de familles, issues de sites urbains, qui recherchent une offre de service identique
- Habitat locatif important.

2. *Des pratiques sociales en évolution.*

Nécessité de mobilité professionnelle (et donc augmentation des temps de trajet) et diversification des horaires de travail rendent l'organisation de la garde des enfants de 0 à 6 ans de plus en plus difficile pour les familles.

3. *Un fort taux d'activité.*

La population est largement active, notamment les femmes.

Cette situation engendre des comportements spécifiques selon les lieux d'habitation et les temps de travail.

Aussi distingue-t-on 2 types de solutions:

- les solidarités familiales ou de voisinage,
- quelques enfants scolarisés hors territoire.

II. Axes de travail retenus et programmes d'action:

6 axes:

1. *Projet de territoire:*

Développer un projet éducatif local en partenariat avec:

- les écoles
 - les associations sportives et culturelles du territoire
 - les associations de parents d'élèves.
- Pas d'incidence financière.

2. *Information des familles:*

- Réfléchir sur une information spécifique sur la petite enfance
 - Améliorer les outils actuels (Relais Assistantes maternelles -RAM-, site internet, programme du centre de loisir, ...)
- Pas d'incidence financière pour 2006-2007, à chiffrer pour 2008.

3. Relais Assistantes Maternelles.

-Améliorer l'accueil « Petite Enfance »: pôle accessible à la fois aux familles et aux assistantes maternelles.

—>Pas d'incidence financière.

4. Structuration pédagogique de l'accueil péri et extra-scolaire (cohérence éducative sur tout le territoire).

-Harmonisation des modalités de fonctionnement des garderies scolaires: tarification, amplitude des horaires, déclarations en centres de loisirs.

-Faire évoluer l'ensemble des accueils péri et extra-scolaires sur le plan des locaux.

-Mise en réseau des professionnels et vacataires des centres de loisirs sur la question de l'accueil des 3-6 ans.

—>Aspect financier: actions communautaires possibles autour de la formation des personnels et comme aide méthodologique d'accompagnement pour les communes (Toutefois, le « périscolaire » reste une compétence communale).

5. Réflexion sur la scolarisation des 0-3 ans.

(Accueil des enfants de moins de 3 ans, scolarisation progressive)

—> Développer un projet individualisé en partenariat avec les écoles, familles, structures Petite Enfance.

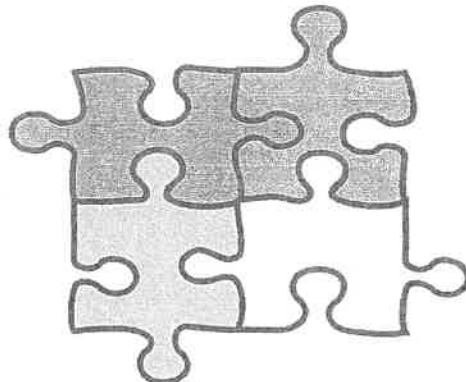
—>Permettre une scolarisation partielle et progressive.

6. Création d'une structure multi-accueil pour les 0-3 ans (amélioration du service en direction des familles).

-Création d'un multi-accueil en garde permanente:

*Hypothèse &: création d'un pôle Petite Enfance (multi-accueil, RAM, centre de loisirs) en prenant compte de l'accessibilité de toutes les familles du territoire.

Aspect financier: à déterminer en fonction du projet: ce projet est à faire avancer ou à mettre en attente (Décision encore non prise).



Infos Mairie.

Horaires:

Les jours et horaires d'ouverture restent inchangés:

- les lundis de 14h à 17h
- les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Recensement militaire:

A partir de 16 ans, tous les jeunes (filles et garçons) doivent obligatoirement se présenter en mairie avec un livret de famille ou une carte d'identité.

Inscriptions sur les listes électorales:

Si vous avez atteint l'âge de 18 ans ou si vous avez déménagé au cours de l'année 2006, vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale en vous présentant en mairie muni d'une pièce d'identité.

Poubelles:

Il est rappelé que le ramassage des ordures ménagères est effectué au porte à porte les mardis dans la matinée.

Si vous désirez acquérir un container pour les entreposer, vous pouvez vous signaler en mairie. Des achats groupés peuvent être organisés avec la Communauté de Communes.

Stationnement:

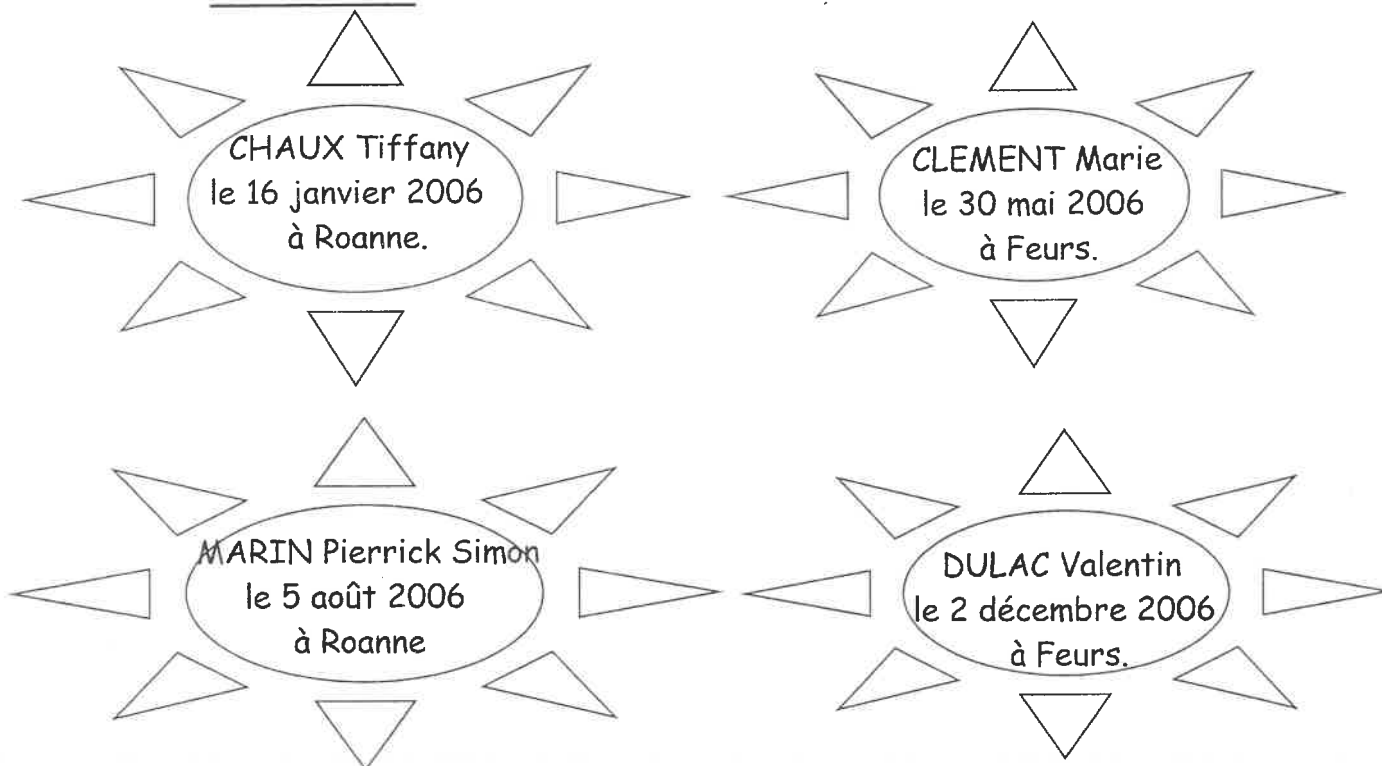
Il est rappelé qu'il est interdit de stationner de façon permanente sur les trottoirs. Notre route départementale qui traverse Grézolles est très fréquentée et il est dangereux pour les passants de devoir se déporter sur la partie goudronnée. Merci pour votre compréhension.

Cimetière:

Une informatisation est en cours pour l'utilisation du cimetière. Le logiciel permettra à la fois recherches et meilleure gestion des concessions.

Etat civil 2006.

Naissances:



Décès:

DADOLLE Dominique
MOLLARD Marie-Antoinette
SITERRE Marcel

le 14 février 2006
le 17 mars 2006
le 30 mai 2006

Les bébés de l'année.



Tiffany CHAUX,
née le 16 janvier 2006,
est la deuxième fille
d'Emilie et Hubert CHAUX.



Pierre-Antoine
né le 11 avril 2006
est le premier enfant
de Blandine et Thierry SITERRE.



Marie CLEMENT
née le 30 mai 2006
est la deuxième enfant
de Claire SIEFRIDT
et Pierre-Yves CLEMENT.



Léonie LOUVET
née le 25 juin 2006
est la première enfant
de Stéphanie et Romaric LOUVET



Pierrick MARIN
né le 5 août 2006
est le troisième enfant
de Sandrine NABONNAND
et de Jean-Philippe MARIN.



Valentin DULAC
né le 2 décembre 2006
est le premier enfant
de Claudine DEUX
et David DULAC.

Ils sont Grézollois depuis peu...

Mademoiselle Emmanuelle Coquerelle n'est pas tout à fait une nouvelle arrivante sur la commune!

Représentante de la 4ème génération familiale résidant sur Grézolles, elle offre, par son « retour aux sources », un bel hommage à sa grand-mère.

Travaillant dans la restauration et en arrêt momentané pour cause d'accident, elle apprécie de retrouver quelques amitiés d'enfance dans notre petit village.



Caroline Antoine, ouvrière à Noirétable, et Daniel de Paris sont particulièrement contents d'avoir trouvé ce petit appartement à la Cure. Le loyer est abordable et il y a de l'espace pour passer du temps à l'extérieur.

Leur chien et leurs deux chats apprécient également la nature proche.

Madame Isabelle Deust réside à Grézolles près de la mairie. Avec ses deux enfants: Gaëtan, qui fait un apprentissage en cuisine à « l'Hôtel de la Poste à Saint-Just-en-Chevalet, et Aurélien, en CM2 à Souternon, elle est tout à fait satisfaite d'avoir trouvé une petite maison dans un endroit si calme. Un chien, un chat et un hamster complètent la petite famille.



Emilie PERRET, originaire de Saint-Sixte, habite depuis peu de temps dans les pavillons d'Aix. Elle travaille comme aide-soignante à la Maison de Retraite de Saint-Just-en-Chevalet. A 15 ans, elle a découvert cette profession en faisant des stages dans les maisons de retraite. Elle aime beaucoup le contact avec les personnes âgées. Il ne faut pas oublier son chien et ses 2 chats.



Marie-Claude Benoît et sa fille Fanny, 15 ans, habitent depuis juillet 2006 dans les pavillons à Aix. Elles ont quitté la belle région du Tarn avec leurs deux chiens, pour un rapprochement familial.

Marie-Claude, aide-soignante auprès des personnes âgées, est en recherche d'emploi. Fanny est lycéenne à Montbrison.

Alexandra Michalet et François Rajot résidaient en appartement sur Juré. Alors, la perspective d'emménager dans une petite maison sur Grézolles leur a semblé sympathique.

Mademoiselle Michalet est serveuse dans un restaurant à Saint-Just-en-Chevalet.

Monsieur Rajot travaille sur Saint-Germain-Laval.



Cela s'est passé cette année...

En décembre 2005, les membres du « Club de l'Amitié » ont célébré en chansons l'approche des fêtes de fin d'année.



Le 20 janvier 2006, lors d'un moment convivial d'échange de vœux à la mairie, les prix du concours « Grézolles village décoré » ont été remis.

Les maisons Rozanski, Denton et Vallet-Boddenez ont une nouvelle fois été à l'honneur.



Les gagnants du concours et le jury.



Et ce n'est qu'une infime partie de la décoration...

Le 30 avril 2006, un tournoi de foot en salle a été organisé par le club de basket « Elan du Val d'Aix » mais, ... nous n'avons pas de photo.

En juillet 2006, certains ont été surpris en voulant emprunter le pont sur l'Aix, car... il n'y avait plus de pont! Travaux obligent!

Merci à tous pour avoir modifié vos habitudes et itinéraires.





Le 4 août 2006,
lors du marché nocturne de Saint-Martin-la-Sauveté, l'exposition concernant le patrimoine local avait pour thème : « Les Maisons à Estres ».



Notre village fut donc représenté par deux bâtisses bien connues.

Des visiteuses inattendues:

Elles sont arrivées le 13 septembre vers 19 heures, majestueuses et inattendues. Venant du nord, six cigognes ont choisi la vallée de l'Aix pour faire une halte dans leur long voyage. Elles ont tournoyé longuement à Aix dans un gracieux ballet, puis se sont posées sur les toits de plusieurs maisons. Peu farouches, ces demoiselles se sont laissés approcher, admirer, photographier, offrant un spectacle aussi somptueux que rare à tous ceux qui ont pu les voir.

Puis, quand le jour diminua, cherchant un peu plus de sécurité, elles allèrent s'installer sur le toit de l'église de Grézolles pour y passer une nuit des plus tranquilles.



Au matin, après avoir salué quelques Grézollois matinaux, elles prirent leur envol vers leurs lointaines destinations...

Signe de bonheur, ou d'hiver rigoureux? Les deux peut-être. Gageons cependant que l'année prochaine se souvenant d'un bon accueil et d'une bien belle région, elles reviendront pour notre plus grand plaisir.



C'était au mois d'août également. Notre « Croix bleue » qui s'était bien « tassée » a repris plus de stature: surélevée, repeinte,... en bleu, elle peut à nouveau veiller sur l'entrée du village.

Pendant 4 soirées de novembre, une formation « Assistance Premiers Secours » a été proposée sur notre commune.

Dispensée par M. Michel Bessenay, moniteur national premiers secours, et proposée dans le cadre du RAM (Relais Assistantes Maternelles), en liaison avec la Communauté de Communes, cette formation s'adressait au départ aux assistantes maternelles.

Quelques places disponibles ont permis à des adultes ou adolescents extérieurs de bénéficier également de cette session. Ces 10 heures de formation, une fois validées, permettent à ceux-ci d'accéder à une formation BAFA ou autres formations professionnelles.

Félicitations à nos nouveaux secouristes grézollois: Emilie Chaux et Aurélien Moussé.



Comme chaque année, les traditionnels moments de recueillement devant le Monument aux Morts ont été respectés.

Au printemps 2006, un jeune Grézollois, Baptiste Garrivier, est devenu Champion Régional dans sa catégorie cycliste.

Félicitations à cette graine de star!



Samedi 16 septembre, le « Père Noël » municipal a repris son service annuel. Le matin, c'était la traditionnelle distribution des colis, au nombre de 26 cette année. Puis, à midi, rendez-vous était pris au « Georget », notre restaurant local, avec ceux qui préféraient festoyer ensemble.

De la gueule au gueuloir

Vous prenez une **poignée** des romans de Flaubert, « Mme Bovary, Salammbô, et l'éducation sentimentale »

Vous les laissez **mariner**, puis **mijoter à feu doux** dans les imaginations débordantes et actives de la P'ite Comédie et la Cie de l'Avaloir.

Bien **égouttés et assaisonnés**, vous les confiez à Joëlle, Georges et toute l'équipe du restaurant le Georget de Grézolles, qui vous feront **déguster sans modération**, leur menu spectacle, **une ballade gastronomique Normande** pour le 4^{ème} festival table ouverte de Roanne d' Octobre 2006.

Voici ce que vous avez raté :

Mise en bouche
Andouille de Vire à la Bovary
Soupe de moules de l'Etretat



Pâté de lapin à la mode de Gisors, Gelée de cornichons

Fricassée de suprême de poulet au vinaigre de cidre et son boudin noir fait maison, aux pommes caramélisées.



Délice glacé Normand



Tarte au camembert
Et sa salade normande

Pomme cuite au four, caramel aux épices et aux fruits secs, Brioche perdue glace vanille

Rendez vous à l'année prochaine

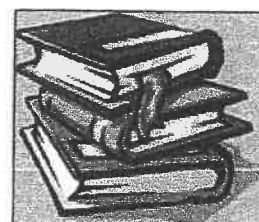
Ouvrages et littérature

Une fois n'est pas coutume, qu'un ouvrage sorte en édition nationale et soit écrit par un Grézollois. C'est donc bien volontiers que nous saluons la sortie du livre de Georges BONNEFOND en mars dernier: "*De l'institution vers l'insertion le difficile parcours des jeunes déficient intellectuels*". Editions ERES www.editions-eres.com

L'auteur aborde dans ce livre l'anomalie de la déficience intellectuelle et les différentes prises en charge des jeunes qui en sont atteints allant de la scolarité à l'apprentissage d'un métier jusqu'à leur insertion à l'âge adulte.

Georges BONNEFOND est éducateur spécialisé chargé d'insertion et de suivi à l'ISEF du Château d'Aix.

On peut se procurer cet ouvrage soit en librairie, soit aux éditions ERES (www.editions-eres.com), soit au domicile de l'auteur.



Le point sur les travaux...

Le Pont d'Aix.

L'ouvrage sur l'Aix reliant les communes de Grézolles et Saint-Martin-la-Sauveté devenait dangereux: il ne supportait plus les charges des véhicules actuels. Après diverses études (choix de l'ouvrage, étude de sol, ...) il a été décidé de construire un autre ouvrage en lieu et place de l'actuel ouvrage.



Après deux années d'étude, la Commission d'Appels d'Offres a opté pour l'entreprise RTP dirigée par Monsieur Alain Raymond, de Montagnat, dans l'Ain, pour un devis estimatif de 224 238, 04€.

Les travaux ont débuté fin mai 2006 pour une durée de 3 mois.

La première étape a consisté en la création de 8 « micropieux »: implantés sur une profondeur de 15 mètres pour un diamètre de 18 cm, ils permettront de reprendre les charges et les contraintes de l'ouvrage: il y en a quatre sur chaque rive: 2 verticaux et 2 obliques.

Ce sont des tubages en acier autour desquels est coulé du béton liquide. Une platine acier est soudée sur chaque micropieu.



L'ancien ouvrage est conservé pendant afin de permettre le déplacement de l'atelier forage d'une rive à l'autre. Il est ensuite démonté et cassé avec l'aide de l'entreprise Siterre de Grézolles. Le tablier est démoli par tronçons. Les culés ou appuis de l'ancien ouvrage sont conservés pour l'esthétique mais n'ont aucune fonction mécanique.

Les terrassements à l'arrière des anciens appuis sont faits au tracto-pelle. La construction du Nouvel ouvrage débute alors par la création de deux semelles de béton de 3m3. Ces semelles Recevront les appuis en béton armé. Ce travail aura nécessité 22,620 m3 de béton fait en centrale agréée et 12 562,50kg d'acier façonné et soudé en usine à l'aide d'un plan de ferrailage.



Ces appuis vont soutenir des poutrelles d'acier à l'aide d'un dispositif appelé « dés ». Sur ces 18 dés constitués de béton et d'acier seront disposées des plaques de 20 cm² environ. C'est sur ces plaques en néoprène que reposeront 9 poutres en acier de 15 mètres de long et d'un poids de 2 100kg chacune. Elles seront posées à l'aide d'une grue provenant de l'entreprise Deltreil de Roanne; (Ces poutres ont été fabriquées en usine, sur mesure. Elles sont traitées anti-corrosion.)



Le « tablier » est coulé en 2 fois.

La première partie est coulée entre les 9 poutres: Le coffrage est disposé entre les poutres et est constitué de béton de bois (mélange de sciure de bois et de béton). Ce coffrage sera perdu. Très étanche, il évite la pollution due au béton.

Pour la totalité du tablier, il faut 36 m³ de béton et 2 567kg d'acier.

La seconde partie du tablier est coulée après la pose des 31 mètres de corniches et des 4 parapets en béton qui serviront de coffrage latéral.

Une contre-corniche sera moulée sur place pour recevoir le dispositif d'étanchéité à base de bitume. (La superstructure sera également étanchée par

La colonne d'eau qui était en encorbellement sur l'ancien ouvrage est insérée dans le trottoir. Elle est protégée par un système calorifugé qui la protégera des agressions dues au temps.

A l'intérieur des trottoirs, 5 fourreaux sont installés pour permettre le raccordement de divers réseaux. Une de ces gaines est prévue pour le raccordement électrique du « Château d'Aix » vers son annexe située sur la rive de Grézolles.



La pose des bordures, la création de deux trottoirs et la pose du garde corps en acier sont réalisées en même temps.

Une couche de roulement en béton « bitumineux » est répandue au finisseur sur la totalité de l'ouvrage (20 tonnes sont nécessaires).

Pour être opérationnel et rendu à la circulation, l'ouvrage doit subir une épreuve de charge (supporter 2 camions de 20 tonnes) pour vérifier sa portance.

Etude « Zonage et assainissement »

Dans le cadre de l'étude générale autour du zonage et de l'assainissement de la commune (étude imposée par la loi), un état des lieux avec plan des réseaux a été établi. Il a ensuite été procédé à une campagne de mesures débit/pollution afin de quantifier les eaux usées, eaux pluviales et eaux claires parasites.

Actuellement, la société « SAFEGE environnement », chargée de l'étude, peut donc nous exposer son bilan et proposer différentes interventions possibles pour améliorer le fonctionnement du réseau et le traitement des effluents.

I. AU NIVEAU DU CHATEAU d'AIX:

-Déconnexion des eaux fluviales des « pavillons », à traiter en tant que domaines autonomes et privés.

-Mise en place de tampons étanches.

-Au niveau du traitement par filtre à sable actuel: 3 scénarios:

scénarios	Montants	Entretien	Impact sur le prix de l'eau
1. Aménagement du poste de refoulement	144 600€	Entretien hebdomadaire Utilisation « adaptée » par les consommateurs (choix des produits ménagers rejetés) Coût de l'entretien: 5 000€ HT/an	0,50€/m ³
2. Création d'un filtre planté de roseaux	171 600€	Entretien hebdomadaire. Coût de l'entretien: 4 000€ HT/an	0,70€/an
3. Raccordement au bourg de Grézolles (Ce scénario envisage de collecter les eaux usées du secteur puis de les acheminer par refoulement vers le réseau du bourg.)	228 000€	Entretien des pompes, curage du poste, consommation électrique du poste: 3 000€ HT/an	0,90€/an

II. LE BOURG.

- Réhabilitation du réseau:

*Déconnexion des fossés (2 fossés)

Coût: 35 000 à 65 000€ en fonction des 2 solutions proposées.

*Reprise du réseau en contrepente.

*Déconnexion des eaux pluviales.

*Unité de traitement: 2 solutions:

	Montants
1. Réhabilitation de la lagune (avec extension)	115 000€
2. Création d'une nouvelle station de traitement type « filtre plantés de roseaux »	262 000€



La lagune actuelle.

Et puis, ...plus tard,..., à long terme,...

Travaux de réfection de chaussées:

-rue de l'ancienne mairie

-rue du cimetière.

Sur ce volet du projet, nous resterons pour l'instant, sans tarif...

Ancienne mairie:

réhabilitation de 2 logements et d'une salle de réunion.

C'est Monsieur Crémonèse qui a pris le relais de Monsieur Marie, en tant qu'architecte et coordonnateur SPS.

Les travaux ont été répartis en 7 lots:

- lot 1: maçonnerie: entreprise CHEVALIER
- lot 2: charpente couverture: entreprise GOUTORBE
- lot 3: menuiserie: entreprise SOUCHON
- lot 4: plâtrerie peinture: entreprise BATTANDIER
- lot 5: plomberie chauffage: entreprise LOUVET
- lot 6: carrelages sols et murs: entreprise GIROUDON
- lot 7: électricité VMC: entreprise GAYRAUD

Fin décembre, la toiture est enlevée. Alors, peut-être, en 2007...



Abords de l'ancienne mairie.



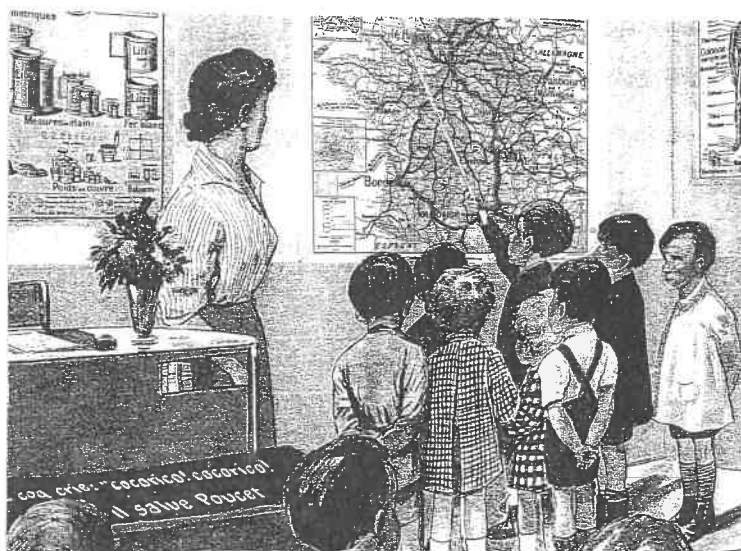
La remise Jabbour a été détruite. La base en a été conservée. Elle servira de muret de soutènement pour une barrière en bois. Un petit espace vert sera aménagé après le chantier concernant l'ancienne mairie.

Ecole.

Dans la cour, le grillage séparant la partie goudronnée et la partie « herbe » présentait quelques dangers (piquets saillants). Il a donc été enlevé et remplacé par une petite haie avec une floraison variée. Le muret servira éventuellement de « banc » aux enfants.



Mon école



Petite école de village à la mine simple et propre, c'est entre tes murs qu'avec si peu de choses, nous avons acquis tant de connaissances. Oui, je te revois mon école des années 1924 à 1934. A cette époque Grézolles comptait 350 habitants et avait 3 classes. Il y avait l'école d'en haut (ancienne mairie aujourd'hui), où se trouvait sous la direction d'un maître la classe des grands garçons qui allait jusqu'au certificat d'étude primaire.

Combien de jeunes garnements ont usé leur fond de culotte sur la rampe d'escalier, oui combien !! Et puis il y avait l'école d'en bas près de l'église, avec deux classes sous l'autorité de la directrice et de son adjointe. La classe le long du couloir était celle des grandes filles et du fameux certificat d'études primaires, qu'avec beaucoup d'efforts nous arrivions à obtenir (car on était éliminé avec cinq fautes à la dictée). La « petite école » comme nous disions était mixte, c'était l'école enfantine, où l'on entrait à quatre ans et, doit on en être fiers, à cinq ans, nous savions lire (en annonçant peut être) mais c'était déjà, un record. A l'âge de huit ans ou neuf nous quittions le lieu de notre premier savoir pour rejoindre la classe supérieure. Il fallait à cette époque payer les fournitures : cahiers, plumes, buvards, livres, encre, et craie, bien notées sur un cahier de fournitures. Nous récupérions les livres des unes aux autres, la commune nous en offrait parfois.

A 8h la classe commençait, chaque enfant en arrivant saluait respectueusement le maître ou la maîtresse par un: "bonjour Mme, Melle ou Mr." Au grand tableau noir était écrite la date du jour puis la leçon de morale. Combien de fois avons-nous du répéter, « Bien mal acquis ne profite jamais » ou autres maximes. C'était ensuite les problèmes du robinet qui fuit et des trains

qui se croisent, la dictée, pas plus de cinq fautes, la rédaction ou la composition. Arrivait enfin la chère récréation, comme il faisait bon jouer sous les six grands acacias de la cour, près de la pompe bien pratique pour se laver les mains. A 11h finissait la matinée, à 13h nous reprenions pour la leçon de grammaire ou de vocabulaire, de poésie, de chant, ou de gymnastique et pour les plus grandes, la couture. La classe enfantine était plus douce avec 2 récréations.

On nous inculquait le B.A.BA traditionnel des petits travaux manuels, des jeux, des histoires, des contes, et les premiers éléments de la langue française. A 16h se terminait dans la bousculade et le chahut la journée de tous ces écoliers. A cette époque d'avant guerre l'école était obligatoire jusqu'à 13 ans tous les jours sauf jeudi et dimanche et naturellement les vacances. Le mercredi et samedi avant de partir nous étions par groupe de 2 de service c'est-à-dire balayer, faire la poussière et l'hiver préparer le poêle pour le lendemain. Quel travail quand il fallait passer au tamis le charbon non brûlé pour récupérer les grillons, quelle économie !

Précisons encore que la rentrée était au 1^{er} octobre mais beaucoup d'élèves ne rentraient qu'après la Toussaint car il fallait aider aux travaux des champs. Oui je vous revois encore... grande et petite classe avec les tableaux noirs accrochés au mur, cartes de France et du monde nous faisant face, porte manteaux près de la porte d'entrée et la grosse mappemonde que nous allions chercher dans le placard. Où êtes vous petits bureaux à deux places avec vos encriers à encre violette, que de doigts et de blouses portaient votre empreinte. Oublions les coups de baguettes sur les doigts et disons à nos instituteurs en blouse nos remerciements d'avoir eu la patience d'éduquer cette marmaille et adressons un souvenir ému à tous les petits Grézollois en sabots qui ont fréquenté mon école.

M.L.Beurré Octobre 2006

Ce texte écrit par une ancienne Grézolloise vivant à Lyon mais qui a gardé son cœur à Grézolles, donne envie de faire un petit retour en arrière sur l'enfance et surtout la vie scolaire de plusieurs générations de Grézollois Nous avons rencontré quelques uns d'entre eux ...

Le registre scolaire matricule de Grézolles débute à partir de 1923, nombreux instituteurs ont exercé plusieurs années ce beau métier dans notre village. Certains noms vous rappelleront votre enfance: Marie Antoinette Picarle. Lucienne Rousset. Mr. Chamoret. Mr et Mme Fournel. Mme Paoli Marie. Mr et Mme Malosse, Mr et Mme Vernay Mme Mouty Hélène et depuis

1996 notre institutrice actuelle Mme Astrid Favard. Plusieurs intérimaires sont venus aussi faire des remplacements.

Des générations d'enfants ont aussi usé leur fond de culotte sur les bancs ou chaises de notre petite école et s'en souviennent:

Jean Baray, scolarisé de 1938 à 1945 à Grézolles se souvient: *"A l'école d'en haut, l'ancienne mairie, c'était Mr Chamoret qui était l'instituteur. Il y avait l'école des garçons en haut et l'école des filles en bas, après il y a eu la mixité, le poêle était au centre de la classe, les cartes de géographie étaient sur les murs, et en face, le grand tableau noir avec ses craies et son chiffon. On avait dès l'entrée en classe la leçon de morale, on respectait les instituteurs et lorsqu'il y avait une punition on se retrouvait au fond de la classe à recopier des lignes. Pas de cantine chacun rentrait chez soi ou allait manger dans des familles pour ceux des hameaux voisins. On avait le jeudi et le dimanche de repos, par contre à la fin de l'été on reprenait en octobre. Pendant la guerre faute d'instituteur il n'y avait plus qu'une classe au lieu de 2. Beaucoup d'enfants étaient de l'assistance, placés dans des fermes".* Jean Baray après l'école de Grézolles est allé au Château d'Aix en internat et cela était très dur l'éducation religieuse était sévère, il y resta 3 mois.

Romain Coudour scolarisé vers les années 34 à tous les noms de ses instituteurs en tête: Mr Lassigne, Mr Crépet et surtout Mr Chamoret: *"J'ai gardé un bon souvenir de cet instituteur, qui avait 20 ans pour son premier poste à Grézolles, si je donne ces détails c'est que j'ai eu l'immense plaisir de le retrouver après tant d'années il y a 2 ans. Malheureusement il nous a quitté il y a quelques mois. J'étais à l'école d'en haut, celle des garçons, avant d'entrer en classe on se mettait en rang et on rentrait en chantant des chants de marche. Mr Chamoret nous prenait en dehors des heures de classes, après avoir acheté un pipeau, pour nous initier à la musique. il nous avait aussi acheté un jeu de criquet. Il fallait avoir les mains propres avant d'entrer en classe, si les mains étaient sales la punition était d'aller se les laver à la pompe qui était à côté du monument aux morts et surtout à la vue de tout le monde. Nous avions la leçon de morale toutes les semaines, on nous apprenait à quitter le béret en disant bonjour. Pour compter, j'ai le souvenir de marrons enfilés par un fil les uns à côté des autres et que l'on déplaçait. Avec le porte plume et l'encre l'instituteur nous apprenait à écrire droit en faisant les pleins et les déliés. Les récréations c'était le jeu de billes. A l'époque notre cartable en carton bouilli, faisait la scolarité de deux enfants d'une même famille".*

Laurent Dadolle scolarisé vers les années 1972 dans l'école actuelle a connu en maternelle Mme Malosse, et Mr Vernay en primaire qui prenait la place de Mr Malosse. *"On rentrait en classe lorsque le rang deux par deux était*

fait. J'ai le souvenir des blouses que l'on mettait chaque jour, ainsi que l'instituteur, pour ne pas salir nos vêtements. On se chauffait avec un poêle au fuel l'instituteur faisait le plein de la jerricane chaque matin. Je n'ai pas appris à écrire avec le stylo encre mais le stylo bille. On allait aux Plassottes faire du sport. Je n'ai pas le souvenir de grosses punitions. Il y avait le piquet, mais avec Mr Vernay on était bien, donc on ne faisait pas de bêtises. Nous sommes tous allés à son mariage. Pour la récréation la cour était divisée par une bande blanche la cour des grands et celle des petits. On jouait au ballon prisonnier, au jeu du drapeau, aux billes. Nous devions connaître par coeur tous les départements par leur nom, leur numéro, la préfecture et la sous préfecture".

Sylvie Simonin scolarisée à partir de 1984 avait Mme Vernay comme institutrice: *"Dès que l'on rentrait en classe il fallait changer la date sur une pendule. On faisait les maths sur une ardoise avec un crayon à ardoise en fer. On mangeait à la cantine, il fallait faire la vaisselle. Il y avait un grand tableau noir avec les craies et la brosse que l'on tapait sur le mur. Avec Mme Vernay nous avons peint le mur de la cour de récréation c'était beau. Moi j'ai peint un crabe. Pour apprendre à compter on utilisait des bûchettes. Pour le bicentenaire de la révolution on avait participé en dessinant sur une plaque en ciment une grenouille symbole de Grézolles nous étions fiers de nous".* Cette plaque se trouve, après avoir séjourné longtemps vers la chapelle, à l'école de Grézolles.

Le temps passe, les souvenirs restent, et plus particulièrement ceux qui associés à l'école, ont marqués notre enfance. Les petits Grézollois et les plus anciens restent fidèles à leur histoire, à l'histoire de leur école qu'ils savent si bien raconter ...

Octobre 1925



La chasse.

Suite à l'Assemblée Générale, le nouveau bureau est le suivant:

Président d'honneur: Jean-Louis PRAS
Président: Lucien VALLENSANT
Vice-président: Jean-Paul VALLENSANT
Secrétaire: Armand FORGE
Secrétaire adjoint: Romaric LOUVET
Trésorier: Didier LOUVET
Trésorier adjoint: Sylvain VALLENSANT

Festivités annuelles:

Concours de belote

Soupe aux choux pour la Fête Patronale

Ball-trap

D'autres festivités sont à l'étude afin d'animer notre village.



Comme les années précédentes, le traditionnel ball-trap a connu un vif succès.

Dès le samedi matin, les premiers coups de feu ont retenti avec un groupe de Compagnons du Tour de France encadrés par Romaric Louvet.

De nombreuses coupes offertes par des partenaires ont été très disputées.

Pendant ces deux jours, la population a pu déguster une excellente soupe aux choux confectionnée par les cuisiniers chasseurs d'un jour.

Pour clore ces journées, un magnifique challenge, mis en jeu entre 21 chasseurs, a vu la victoire de Cédric Jeannin suivi de près par David Agrafeil.

108 joueurs (88 l'an dernier) ont participé au concours de belote annuel organisé par la Société de Chasse.

Dès la première partie, une doublette s'est distinguée prenant une certaine avance. Dans la seconde, elle a récidivé.

Après la troisième, Bernard Bost et Jean-Baptiste Palabost ont totalisé 3818 points et ont terminé premiers.



Les 2 vainqueurs: B.Bost et J.B. Palabost

Le Club de l'Amitié.

Le « Club de l'Amitié » continue toujours ses activités: nous nous réunissons tous les deuxièmes jeudis du mois. Et, c'est avec plaisir que nous accueillerons des nouveaux retraités.



Cette année, nous avons fêté 8 anniversaires dans la joie et la bonne humeur:

- 5 avec 75 ans: Thérèse Baray
Fernande Bourdelin
Renée Warigy
Thérèse Gilberte
Henriette Cognard
- 2 avec 70 ans: Germaine Forge
William Pradel
- 1 avec 65 ans: Lucie Lafay

Nous souhaitons nos meilleurs vœux
à tous les Grézollois.

Donneurs de sang.

2006 a été marquée par le 40ème anniversaire de la section.

Pour plusieurs Grézollois de l'usine Doitrand, le 9 janvier 2006 a été le jour de leur 1er don.

Côté « évènement », nous avons fait un petit voyage avec casse-croûte sur la péniche de Briennon.

Je vous donne rendez-vous à l'Assemblée Générale, le vendredi 12 janvier 2007, ainsi que pour le concours de belote le 2 février 2007.

Les personnes qui désirent rejoindre le groupe ou faire partie du Bureau peuvent se renseigner au 06 72 01 28 26.

Basket: Elan du Val d'Aix

30

Cette année, le Club « Elan du Val d'Aix » regroupe 135 licenciés.

Chez les masculins, il y a 5 équipes engagées en championnat + 1 équipe d'anciens:

-EVA1: DME Elite:

Cette équipe est montée en catégorie « Elite » cette année. Cette catégorie, intermédiaire entre « Excellence Loire » et « Région » vient juste d'être créée.



-EVA2: DM 3: Promotion

-EVA3: DM3: Promotion (Cette équipe est « montée » cette saison.)

EVA 1

-EVA4: DM4: Série

-EVA5: DM4: Série.

EVA 3



EVA 4



EVA 2

EVA 5

Désolés! La photo correspondant à cette équipe s'est « échappée » de l'ordinateur. Vous n'avez plus qu'à venir les voir jouer pour faire leur connaissance...

Chez les Féminines, il y a 2 équipes engagées en championnat:

-EVA1: DFE: cette équipe descend de « Région » pour rejoindre la Poule « Elite » qui vient de se créer.

-EVA2: DF2: cette équipe monte au niveau « Honneur Départemental ».



EVA 1

EVA 2



Chez les jeunes, il y a de bons résultats dans l'ensemble.

6 équipes évoluent sous nos couleurs:

- Minimes filles
- Benjamins/Benjamines
- Poussins
- Mini-poussins
- Baby



Mini
poussines



Minimes



Benjamines



Poussines

Toutes les équipes « Jeunes » jouent à Saint-Germain-Laval:
Il en est de même pour l'équipe 1 seniors féminines et les équipes 3 et 4 seniors masculins.

A la SOVA, vous pouvez voir jouer:

- l'équipe 1 « seniors masculins », le samedi à 20h30
- l'équipe 2 « seniors masculins » le dimanche à 8h30
- l'équipe 5 « seniors masculins » le samedi à 18h30
- l'équipe 2 « seniors féminines » le dimanche à 10h.

Les prochains week-end de basket à la SOVA seront ceux du 21 janvier, 11 février, 4 mars, 25 mars, 15 avril, 29 avril.

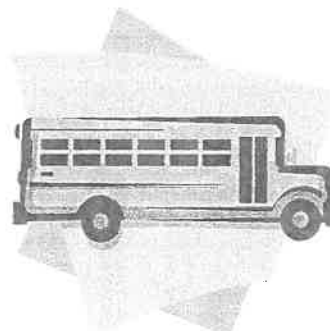
Manifestations prévues:

- BELOTE le vendredi 9 mars à la salle culturelle de Saint-Germain-Laval.
- TOMBOLA
- On réfléchit à une manifestation de plus grande envergure et plus « festive ».

Sou des Ecoles du RPI Grézolles/Luré/Souternon.

Bureau 2006-2007:

Président: Nicolas DOITRAND (Juré)
Vice-président: Olivier LEROUSSEAU (Souternon)
Secrétaire: Sandrine NABONNAND (Grézolles)
Vice-secrétaire: Karine PAYANT (Souternon)
Trésorier: Franck BEFORT (Souternon)
Vice-trésorier: Evelyne VALLENSANT (Grézolles)



Effectifs scolaires:

-Maternelle: Petite, Moyenne et Grande Section à Souternon: 16 élèves

Enseignantes: Mesdames LATOUR et JOANDEL.

-CP, CE1 et CE2 à Grézolles: 15 élèves

Enseignante: Madame FAVARD

-CE2, CM1 et CM2 à Souternon: 19 élèves

Enseignante: Madame PEYRARD

soit un total de 50 élèves scolarisés à ce jour

Dont: - 24 élèves résidant à Grézolles

- 20 élèves résidant à Souternon

- 3 élèves résidant à Luré

- 2 élèves résidant à Saint-Germain-Laval

- 1 élève résidant à Juré.

Cette année, il devrait y avoir 7 départs en sixième, ce qui compromet le maintien des trois classes du RPI.

Y aura-t-il assez d'enfants pour la prochaine rentrée? Là est la question...

Financement du Sou des Ecoles:

Les enseignantes nous ont exposé leurs besoins pour les diverses activités de l'année. Voici ce que nous allons financer:

-Sortie au cinéma « Espace Renoir » à Roanne le 30 novembre 2006, (pour voir le film « Azur et Asmar » dont le thème principal est la tolérance), avec transport en autocar pour les cycles II et III.

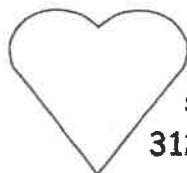
-Visite du musée d'Art Moderne à Saint-Etienne le 30 mars prochain avec transport en autocar pour les cycles II et III.

-sortie encore non définie sur le thème du cirque pour la fin d'année scolaire.

-Des boîtes d'engrenages pour des activités de Maternelle.

-Une valise Sono et un micro ont été achetés par le Sou et sont gracieusement prêtés aux classes du RPI.

Manifestations:



-Le Concours de Belote du 21 octobre à SOUTERNON, avec seulement 32 doublettes, nous a permis de récolter un bénéfice de 312,59€.

-Le samedi 16 décembre a eu lieu l'Arbre de Noël à la salle des fêtes de LURE. Les enfants sont montés sur scène pour nous faire découvrir des chansons et pièces de théâtre que leurs maîtresses leur avaient apprises. Puis ce fut au tour du ventriloque de nous faire son spectacle époustouflant.



Ensuite, les grands yeux des plus petits se sont écarquillés à l'approche tant espérée du Père Noël. L'après-midi s'est clôturé par un goûter confectionné par les familles.

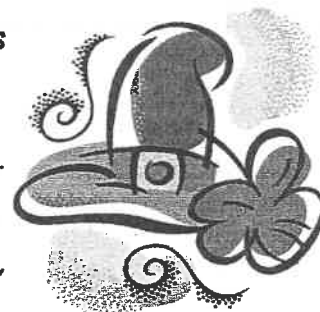
-Le 1er avril 2007 aura lieu la « Marche des Coucous » avec trois circuits pédestres et un circuit VTT sur la commune de Grézolles.

Nous vous attendons pour cette journée de détente.

-Une tombola avec de nombreux lots sera proposée d'ici le mois de mars.



-Le 13 février, les enfants se réuniront pour fêter le carnaval avec des déguisements et divers ateliers de maquillage, cuisine, ...



-Nous souhaiterions organiser un concours de pétanque le 12 mai 2006, mais cette idée n'est encore qu'un projet.

-Pour finir, ce sera la fête de fin d'année, en juin, avec un spectacle encore non défini.



Nous souhaitons à tous et à toutes une excellente année 2007.

Qui est qui?

Et maintenant, c'est à vous d'entrer en action...

Regardez bien ces 9 photos. Elles correspondent toutes à des gens très connus sur la commune. Associez une photo et un nom (c'est-à-dire une lettre et un chiffre). Découpez le coupon-réponse ci-joint et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 20 janvier 2007.

Les réponses exactes vous seront dévoilées fin janvier 2007 lors des vœux du Maire ainsi que dans la presse.

Bon courage!



A



B



C



D



E



F



G



H



I

1. Jean BARAY
2. Jean-Yves FOURNIT
3. Michel RATHIER
4. Germaine FORGE

5. Alain VERNAY
6. Emilie CHAUX
7. Suzanne PRAS
8. Olivier PONCET

9. Annie JOURDAN
10. Alain CLEMENT
11. Wilfried LOUVET
12. Thierry SITERRE

